

## Marignac. Une fête au goût amer pour les pêcheurs

Publié le 07/03/2014 à 03:52

Chaque année, la fête de la pêche à Marignac fait également le bonheur des enfants /Photo DDM.



La fête d'ouverture de la pêche ne prendra pas la tournure espérée pour les pêcheurs du Burat à [Marignac](#). Le président de l'AAPMA, Jean-Pierre Jenn ne cache pas sa déconvenue : «La fédération de pêche de la Haute-Garonne a décidé de prendre des sanctions à l'encontre de notre Amicale en lui supprimant sa dotation en poissons et en œufs pour cette saison». Avant d'ajouter : «La raison invoquée à notre encontre est d'avoir informé nos adhérents d'un compte rendu de réunion sur la zone salmonicole. Ce dernier précise que les résultats des pêches électriques sont accablants sur la Garonne et sur certains de ses affluents comme la Pique.»

Il dit avoir cependant relevé une erreur dans le journal «Je pêche» de la fédération paru en février où figure dans le tableau repeuplement 2014 : Marignac - La Garonne - 600 truites fario. Il ne s'agit là aucunement d'une erreur car Norbert Delphin, président de la fédération, assure que «la dotation prévue sera bien attribuée, non pas dans le cours d'eau du Burat mais sur le linéaire de la Garonne».

«La politique d'alevinage, c'est le conseil d'administration de la fédération qui la dirige. Le jour de l'ouverture, c'est la fête sur le grand axe. Une tradition à laquelle la fédération et moi-même restons attachés tout en préservant les populations de poissons. Tous les pêcheurs sur la Garonne seront desservis ce jour-là» poursuit Norbert Delphin.

### La population piscicole n'est pas en danger

Norbert Delphin reconnaît certes que la population piscicole a un peu souffert du phénomène inondation, mais qu'elle n'est pas en danger et fait l'objet de suivis scientifiques réguliers.

«Nous informons qu'EDF va commencer les travaux de curage sur le Plan d'Arrem qui vont se poursuivre durant 4 à 5 mois. L'AAPPMA de Marignac demande aux pêcheurs, promeneurs et riverains d'être vigilants le long des bords de Garonne et de signaler dans les plus brefs délais toute anomalie constatée.